



## ANNEXE PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2023

PARTICIPER M1 - DU 30/01 AU 1/02

FICHE DE PAIE ET GARANTIES COLLECTIVES - DU 2/03 AU 3/03

CSE SECTEUR PRIVE PRISE DE MANDAT - DU 13/03 AU 17/03

DS (Délégué Syndical) - LE 30/03

S'IMPLIQUER AGENAIS - LE 7/04

PARTICIPER M2 et M3 - DU 24/04 AU 28/04

COGITIEL - LE 4/05

S'IMPLIQUER MARMANDE - LE 16/05

NIVEAU 2 PARTIE 2 - DU 22/05 AU 26/05

S'IMPLIQUER VILLENEUVE - LE 6/06

S'IMPLIQUER AGENAIS - LE 16/06

RENFORCER LA CGT - DU 20/06 AU 22/06

COGETISE - LE 6/07

PARTICIPER M1 M2 - DU 18/09 AU 22/09

COGITIEL - LE 5/10

S'IMPLIQUER AGENAIS - LE 6/10

CSSCT SECTEUR PRIVE - DU 16/10 AU 20/10

DEVELOPPER PARTIE 1 – DU 6/11 AU 10/11

PARTICIPER M3 - DU 21/11 AU 23/11